



Vous êtes un élu, vous souhaitez obtenir des informations sur les financements possibles pour la rénovation énergétique de vos bâtiments publics ?

RENDEZ-VOUS LE :



MERCREDI 11 DÉCEMBRE



DE 9H15 À 11H15



EN VISIO-CONFÉRENCE



Pour participer à cet événement, inscrivez-vous par email :

e.chenu@sde04.fr

Le Territoire d'Énergie - SDE04 coordonne depuis 2023 le programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique), à l'échelle du département. Mis en oeuvre en partenariat avec plusieurs acteurs et EPCI du territoire, ce programme vise à vous accompagner dans vos projets de rénovation énergétique du patrimoine bâti. Plus concrètement, il propose de mettre à disposition des communes :

- Des économies de flux : ceux-ci sont d'ores et déjà disponibles à l'échelle du département pour intervenir dans votre commune dans l'objectif de faire baisser la facture d'énergie,
- Des financements, allant de 50 à 80%, pour des études préalables vous permettant de préciser votre projet de rénovation énergétique.
- Des financements, allant de 20 à 80%, pour les études de maîtrise d'oeuvre de projets de rénovation énergétique globale, depuis les phases préalables jusqu'à la réception du chantier.

A ce jour, plus de 200 bâtiments ont déjà fait l'objet d'une demande de financement; il est encore possible d'intégrer de nouveaux bâtiments et de profiter ainsi de cette opportunité de vous lancer dans une stratégie de rénovation énergétique.